

1^{er} Novembre 1916

Cher Monsieur

J'ai vous remercie de votre
bonne lettre. Il est certain
que le mort de mon mari et
tous les tracas de la succession
m'ont affectée, mais c'est
principalement la conduite
de mon fils. Les personnes qui
ont suivi les actes depuis
le mort de monsieur Jaquoh
en ont été indignés. Rien entendu
c'est lui ou d'autres qui ont
eu l'audace de pousser le
monsieur en question à faire
ce qu'il a fait et tout le cabale
trah, mais pas tout.

J'ai vu mieux ajout fait photo
-photo et c'est brine bromure,

Nos Docteurs ne connaissent que
trop nos enfants et gendre et les
malheurs qu'ils ont causés, car
mon mari avait été accablé par
un procès de Dieu aussi que ce fils
lui-même. A peine Humaine
la guerre est survenue, et mon
frère qui était bon patriote
voulait découvrir la cause de
lesseurs qui se produisaient tous
les soirs dans le voisinage allait
sur un balcon au 2^e étage. C'est
ainsi qu'il a eu la bronchite
qui l'a emporté en agent en
d'autres malheureusement toute
sa vie.

Je suis votre lettre. C'est bien
mon avis que mon notaire
n'a écrit pas le Traité de Diminution
mes mensualités, et apprenant
que 1000^{fr} que j'ai de l'Institut

arrivaient. Cependant il l'a fait
et non seulement il m'a mené
c'est plusieurs fois de me rien
promettre. J. Humaine mais il
me l'a écrit trois fois. Et à
Newy il est très difficile de
trouver une occupation, toutes
les places sont prises dans les
banques et partant et les bon-
bordements ont fait fuir
quantité de monde. Donc
quand on n'a aucune ressource
et 36 ans, on peut être bachelier
des sciences et facétie d'un notaire
qui en Louvain gagne 1000^{fr} d'in-
ventaire, jugeant certains d'ouverture
de testament, etc. d'hon-
naires et d'effeuillage préparé de
droits successifs.

Je regrette d'avoir à Haut parler
de ce monnaie auquel on se

moment au me disoit que 1793. Les
loyers resteraient, toujours les
meures, et y en avoit plus avant
certains locataires ne payant plus,
c'est le triste monde.
C'est M^r. D. Lanson à qui l'on
a dit que vous étiez du midi,
que vous y aviez une propriété.
Puisque vous avez 30 ans, songez
vous bien, car les fatigues à
cet âge commencent à peser.
Enfin vous voyez Madame Deherm
je sais ce que j'ai fait pour
maintenir la santé de mon
mari qui étoit délicat et
travaillait beaucoup.

Je regrette que la distance ne
me permette pas de vous aider
car je m'intéresse à la réussite
de votre grande œuvre plus que
vous ne sauriez l'imaginer.
Cette espérance est une de
mes consolations et l'amitié